



Conseil économique et social

Distr. générale
22 mars 2007
Français
Original : anglais

Commission du développement durable

Quinzième session

30 avril-11 mai 2007

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

**Questions diverses : projet de programme de travail
pour 2008-2009**

Projet de programme de travail pour 2008-2009 de la Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales

Note du Secrétariat

1. Le projet de programme de travail dans le domaine du développement durable pour 2008-2009, qui figure en annexe à la présente note, est présenté à la Commission du développement durable pour examen, conformément au Règlement et aux règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation. Dans sa résolution 58/269, l'Assemblée générale a décidé que les textes explicatifs des fascicules du budget-programme seraient identiques au texte du plan-programme biennal. C'est pourquoi dans sa résolution 61/235, elle a approuvé le plan-programme biennal pour la période 2008-2009, qui reprend le texte explicatif, à savoir les objectifs, les réalisations escomptées du Secrétariat et les indicateurs de succès du sous-programme « Développement durable ».
2. Le projet de programme de travail, dans lequel sont décrits les produits proposés, a été formulé dans le cadre du sous-programme 4 (Développement durable) du programme 9 (Affaires économiques et sociales) du plan-programme biennal pour la période 2008-2009.
3. La Commission est invitée à prendre acte du texte explicatif du programme et à examiner les produits proposés devant figurer dans le projet de budget-programme du Secrétaire général pour l'exercice biennal 2008-2009, qui sera présenté au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ainsi qu'à l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session.

* E/CN.17/2007/1.



Annexe

**Projet de programme de travail pour 2008-2009
de la Division du développement durable
du Département des affaires économiques et sociales**

Objectifs, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation : Accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et des engagements à cet effet, conformément aux objectifs de développement convenus au niveau international, notamment ceux qui figurent dans la Déclaration du Millénaire, dans les textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous les auspices de l'ONU, dont le Sommet mondial pour le développement durable.

Réalizations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Débat effectif et consensus sur les principaux enjeux du développement durable et sur les dossiers prioritaires du programme de travail pluriannuel – agriculture, développement rural, sécheresse, désertification, Afrique et questions transversales connexes	a) Satisfaction accrue des États Membres quant au soutien et au service des processus intergouvernementaux, dont les activités relatives à la recherche de consensus, au fonctionnement du Bureau de la Commission du développement durable, au Salon du partenariat, au Centre de formation et à la participation des grands groupes
b) Meilleure disponibilité de l'information sur les options de politique générale, les mesures pratiques et les initiatives concrètes requises pour l'adoption et la réalisation de l'objectif de développement durable aux niveaux local, national, régional et international	b) i) Contributions plus nombreuses des États Membres aux bases de données sur les études de cas, les partenariats, les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'expérience ii) Augmentation du nombre de consultations et de téléchargements sur le site Web de la Division du développement durable
c) Renforcement des capacités techniques, humaines et institutionnelles des pays en développement et des pays en transition en matière d'application de plans et de stratégies nationales pour le développement durable de l'énergie, des ressources en eau et des ressources naturelles	c) i) Nombre accru de pays estimant que les services consultatifs de coopération technique et de renforcement des capacités les aident à atteindre leurs objectifs de développement durable ii) Augmentation du nombre d'agents nationaux formés, et donc amélioration des connaissances et des compétences

Facteurs externes

Les objectifs du sous-programme seraient atteints si les gouvernements et les institutions internationales s'attachaient en priorité à appliquer Action 21, le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (Plan de mise en œuvre de Johannesburg), ainsi que toutes les autres résolutions prises au Sommet mondial et la Stratégie pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (Stratégie de Maurice).

Produits et activités

Durant l'exercice biennal 2008-2009, la Division fournira les produits suivants :

- a) **Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)**
- i) Assemblée générale – Deuxième Commission :
 - a. Services fonctionnels des réunions : réunions de la Deuxième Commission, y compris les consultations officielles (40);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : suivi de l'application de la Stratégie de Maurice (3); activités consécutives au Sommet mondial pour le développement durable (2); rapport sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris l'application du Programme solaire mondial (1); rapport sur la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie » (2005-2015) (1); rapport sur l'Année internationale de l'assainissement (1);
 - ii) Conseil économique et social :
 - a. Services fonctionnels des réunions : réunions du Conseil (8); consultations officielles (18);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports de la Commission du développement durable (2);
 - iii) Commission du développement durable :
 - a. Services fonctionnels : séances de la Commission et réunions des groupes de rédaction pendant les sessions (200); réunions du Bureau de la Commission et consultations officielles connexes (14);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : document d'information : renseignements récapitulatifs sur les partenariats (1); documents d'information sur les questions à inscrire au programme de travail pour 2008-2009 de la Commission (10); documents d'information sur les partenariats régionaux entre les compagnies des eaux et de l'assainissement (3); documents établis par les grands groupes à l'intention de la Commission (10); notes

sur la réunion du Bureau de la Commission (10); rapport d'ensemble sur les progrès réalisés sur la voie du développement durable : bilan de l'application d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg (1); rapport sur les partenariats pour le développement durable (1); rapport sur l'application des décisions prises par la Commission sur l'eau et l'assainissement (1); rapports d'examen et rapports sur les options de politique générale concernant l'agriculture, les terres, le développement rural, la sécheresse, la désertification et l'Afrique (10); rapport sur l'examen de l'application de la Stratégie de Maurice, centré sur les questions thématiques qui doivent être examinées par la Commission (1); rapport sur le programme de travail et le cadre stratégique de la Division du développement durable, établi à l'intention de la Commission (1); rapports sur les réunions régionales de mise en œuvre (5);

iv) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts sur la mise en œuvre d'un ensemble de programmes décennaux portant sur les modes de consommation et de production durables en Fédération de Russie et en Europe orientale (1); réunion d'experts sur la mise en œuvre d'un ensemble de programmes décennaux portant sur les modes de consommation et de production durables au Moyen-Orient (1); réunion d'experts sur les biocarburants et l'agriculture dans les pays en développement : utilisation des sols, commerce, technologie et coopération Sud-Sud (1); réunion d'experts sur le commerce transfrontière de l'énergie et les infrastructures énergétiques transfrontalières (1); réunion d'experts sur la facilitation de l'application de la Stratégie de Maurice (1); réunion d'experts sur la consommation de carburant dans le secteur des transports (1); réunion d'experts sur les mécanismes de financement novateurs et la réflexion à mener sur les thèmes qui seront examinés par la Commission à ses dix-huitième et dix-neuvième sessions (1); réunions d'experts sur les stratégies nationales de développement durable (2); réunion d'experts sur les politiques d'électrification rurale (1); réunion d'experts sur l'utilité des indicateurs du développement durable pour l'élaboration des politiques (1); réunion d'experts sur les réformes agraires en Afrique (bilan, perspectives et enjeux) (1); réunion d'experts sur les modes de consommation et de production durables (découpler croissance économique et dégradation de l'environnement) (1); réunion d'experts sur l'eau et l'assainissement (1); débats entre les grands groupes au sein de la Commission (2).

b) Autres activités de fond (budget ordinaire)

i) **Publications en série** : *Energy and Transport Newsletter* (2); note d'information sur les innovations au service du développement durable (6); *Natural Resources Forum* (publication trimestrielle) (8);

ii) **Publications isolées** : approche prospective de la mise en œuvre : rapport du troisième forum international sur les partenariats (1); technologies énergétiques non polluantes de pointe (1); consommation de carburant dans le secteur des transports (1); nouveaux mécanismes de financement et politiques novatrices de développement durable (bisannuel), compte rendu des débats d'experts sur les thèmes que doit examiner la Commission (1); promotion de

l'utilisation rationnelle de l'énergie et de l'énergie renouvelable (1); suivi de l'application des stratégies nationales de développement durable – l'expérience des pays et la voie à suivre (1); partenariats à l'œuvre : perspective régionale de la mise en œuvre (5); rapport sur l'évolution des partenariats (1); grandes orientations concernant le captage et le stockage du dioxyde de carbone (1); renforcement des liens entre l'agriculture et le tourisme dans les petits États insulaires en développement (1); tendances du développement durable : gros plan sur l'Afrique (1); tendances du développement durable : agriculture, terres, développement rural, sécheresse et désertification (1); partenariats entre les entreprises de distribution d'eau (1);

iii) Brochures, fiches documentaires, planches murales et dossiers d'information : brochure sur le quatrième cycle de la Commission (1); brochure sur les grands groupes (1); brochure sur les partenariats pour le développement durable (1); dossiers d'information sur la Commission (2);

iv) Manifestions spéciales : forum international sur les partenariats pour le développement durable (1); salons du partenariat, centres de formation et manifestations organisés en marge des sessions de la Commission (6);

v) Supports techniques : Commission du développement durable : actualisation en ligne (6); constitution et gestion de la base de données sur les modes de consommation et de production durables (1); constitution, gestion et mise à jour de la base de données sur les études de cas de la Commission (1); constitution, gestion et mise à jour du site Web sur les petits États insulaires en développement (1); directives concernant la participation des grands groupes aux travaux de la Commission du développement durable (2); constitution et mise à jour des bases de données sur les partenariats, les grands groupes et les informations nationales (1); CD-ROM Partenariats pour le développement durable (1); étude technique des indicateurs du développement durable (1); traduction du site Web de la Division du développement durable (1); mise à jour, constitution et gestion du site Web de la Division (1);

vi) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : réunions interinstitutions de coordination des travaux des Nations Unies dans le domaine du développement durable : i) Nations Unies et ressources en eau (4); ii) Nations Unies et énergie (4); et iii) questions relatives aux océans (2) (10).

c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)

i) Services consultatifs : à la demande des gouvernements concernés et en coopération avec les institutions et les commissions régionales des Nations Unies, des services consultatifs d'experts seront fournis aux pays en développement, aux petits États insulaires en développement et aux pays en transition souhaitant acquérir des capacités nouvelles ou supplémentaires dans des domaines comme la formulation de stratégies nationales pour le développement durable, la mise au point d'indicateurs pour suivre l'application de ces stratégies, l'établissement de rapports et d'indicateurs, la conclusion de partenariats pour le développement durable, le renforcement des institutions et l'appui aux processus de consultations multipartites pour promouvoir le développement durable, la gestion rationnelle des ressources en eau douce et de l'énergie dans une optique de développement durable privilégiant l'utilisation rationnelle de l'énergie, les nouvelles sources

d'énergie et les sources d'énergie renouvelables et les techniques avancées de conversion des combustibles fossiles, ainsi que, entre autres choses, l'exploitation des ressources naturelles;

ii) Cours, séminaires et ateliers de formation : organisation de séminaires et/ou ateliers de formation pour et avec les responsables des pays en développement, des petits États insulaires en développement et des pays en transition, en vue de renforcer les capacités nationales dans tous les domaines du développement durable, notamment en ce qui concerne les stratégies nationales pour l'adoption de technologies moins polluantes, la comptabilité de gestion environnementale, la gestion intégrée des ressources en eau et l'énergie au service du développement durable;

iii) Projets opérationnels : prestation de services techniques aux États Membres dans le cadre des projets nationaux, régionaux et interrégionaux de coopération technique dans le domaine du développement durable, en mobilisant toutes les sources de financement.
